



#1 mÛnutes Saint-Jean-
d'Angély
Coteau de l'Aumônerie
Été 2024

Chères contributrices, chers contributeurs, partenaires et soutiens,

Voici les premières nouvelles du Coteau de l'Aumônerie, un nouveau projet qui verra le jour en janvier 2025. Au sommaire : de très belles découvertes et des changements dans la conception du projet.

😎 Bonne lecture à toutes et à tous 😎

🦋 Les stars d'Angély 🦋

Le 3 juillet 2024, notre équipe, accompagnée de [NE17](#), a fait une merveilleuse découverte... L'**Azuré du Serpolet** est présent sur le terrain !



Ce petit papillon rare est **strictement protégé**. Il se reconnaît grâce à ses ailes bleues tachetées de noir sur le dessus, et grises en dessous avec des points noirs cerclés de blanc.

La particularité de ce papillon est qu'il a besoin d'une plante hôte et d'une espèce spécifique de fourmis pour réaliser son cycle de vie, de l'oeuf jusqu'à l'adulte.

Les principales menaces pour cette espèce de papillon est la disparition de son habitat, la fermeture des milieux où il vit, la fauche trop précoce et la destruction des fourmilères. Il est donc nécessaire de préserver les lieux où l'espèce a été observées, ainsi que ses plantes hôtes (**l'Origan** et le **Thym**).

Un autre insecte remarquable a aussi été observé, il s'agit de l'**Ascalaphe ambré**. Mi papillon mi libellule, il se reconnaît grâce à ses ailes membraneuses d'un jaune vif et ses deux croissants noirs au bout des ailes postérieures.



L'Ascalaphe aime particulièrement les milieux ouverts et ensoleillés. Il est donc important de conserver son habitat pour pouvoir observer ce magnifique insecte !

[Retrouvez notre photothèque](#)

Nouvelle conception

Le projet de **Saint-Jean-d'Angély** devait accueillir **1 500 arbres**, une haie arbustive et fruitière, une mare, ainsi qu'un circuit VTT. L'**Azuré du Serpolet** et sa plante hôte étant présents, la prairie doit être conservée. Ce projet ne sera donc plus un bois, mais la conservation et la gestion durable d'un milieu ouvert en faveur de l'**Azuré du Serpolet**. Seule des haies le long de la route et de part et d'autre des cheminements piétons seront alors plantées, avec des essences soigneusement choisies pour apporter de la biodiversité au lieu, soit un total de **832 arbres et arbustes**. De plus, des panneaux pédagogiques et de sensibilisation seront installés afin de mieux présenter les enjeux liés à cet îlot de biodiversité.

Cette nouvelle conception permettra de préserver au mieux l'habitat de l'**Azuré du Serpolet** que nous espérons revoir l'été prochain ! Les nouveaux visuels du projet seront bientôt disponible sur la page **Saint-Jean-d'Angély** de notre site.

Point financement

Vous êtes aujourd'hui 16 entreprises et 76 particuliers à participer au financement de ce projet ! Merci à vous tous et toutes qui contribué à faire grandir et vivre ce nouvel îlot de biodiversité.

Ce projet est pour l'instant financé à 26%. Nous avons encore besoin de votre aide. Vous aussi, devenez créateur et créatrice de forêt !

[Entreprises](#)

[Particuliers](#)

À bientôt pour de nouvelles merveilles à découvrir 🌟🦋🌱🌻
Judith

*" tous les **BONS** moyens sont bons pour préserver la biodiversité et la protéger sur le long terme "*

Créateur de forêt

Cet email a été envoyé à judith.auburtin@createurdeforet.fr
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit.e aux suivis du projet de biodiversité de Landrais

[Se désinscrire](#)

